Fribourg. Suisse. — 44me année. — N° 118 Le numéro 5 centimes Vendredi 22 mai 1914

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse.	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
Les abonnements partent
du 1er et du 16 de chaque mois

O. L. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne
La Suisse. . . .	20 »	ou
L'Etranger . . .	25 »	son espace
Réclames	50 »	

H. V. L.

Nouvelles du jour

La plus grande incertitude règne au sujet des événements qui ont provoqué l'incarcération d'Essad pacha à Durazzo.

D'après la version officielle albanaise, à la suite du mouvement insurrectionnel au nord-est de Durazzo, qui s'était propagé jusqu'à Schiak, à douze kilomètres de la capitale, le prince de Wied avait chargé, lundi, du commandement, le major hollandais Sluyss, officier de gendarmerie. Essad pacha, craignant, disait-il, l'insurrection, s'était enfermé, lundi soir, avec une forte troupe d'hommes armés, dans sa maison, qui est elle-même une sorte de forteresse, et, dans *la nuit, on transporta chez Essad* pacha de grandes quantités de munitions.

Le major Sluyss s'inquiéta que le ministre de la guerre renforçât ainsi sa garde et ses armes. Il se demanda si les insurgés n'étaient pas de connivence avec Essad pacha et si la gendarmerie commandée par les officiers européens ne serait pas prise entre deux feux. A 3 heures du matin, mardi, il fit sommer Essad de disperser sa garde et de livrer ses armes. Au lieu de cela, Essad pacha fit ouvrir la fusillade contre le palais, que gardait la gendarmerie. Le major hollandais fit avancer les canons, et, au dixième coup, le drapeau blanc fut hissé sur la maison d'Essad.

Pendant ce temps, des détachements de marins austro-hongrois et italiens, sur les signes d'alarme venus du palais, avaient débarqué pour protéger *le prince* de Wied et pour aller arrêter Essad pacha.

Cette version n'affirme pas qu'Essad pacha fût coupable, mais elle indique qu'on avait toutes les raisons de le tenir pour suspect, et l'on ne saurait blâmer le prince de Wied d'avoir pris la précaution de le faire incarcérer.

D'après le *Giornale d'Italia*, dont le correspondant a quitté Durazzo après les événements et est arrivé à Brindisi, Essad pacha, il y a quelques jours, aurait donné, au major hollandais Sluyss, des directions au sujet des opérations à entreprendre contre les *insurgés. Le major Sluyss lui* répondit qu'il ne recevrait pas d'ordre de lui. Essad demanda l'éloignement du major, ce que le prince de Wied refusa. A 4 heures du matin, mardi, on commença à canonner la maison d'Essad, ce qui provoqua une fusillade entre ses partisans et un groupe de nationalistes, ses ennemis.

*Lorsqu'on eut cessé le feu, un con*seil tenu au palais, auquel participèrent les commandants du stationnaire italien *Misurata* et du stationnaire austro-hongrois *Szigetvar*, décida qu'Essad pacha serait transporté à bord du *Szigetvar*. Il a été ensuite transféré à bord du vaisseau italien *Benghazi*, et, sur sa promesse *qu'il ne* chercherait pas à rentrer en Albanie, on l'a *débarqué à Brindisi, d'où il a* gagné Naples, avec sa femme, en toute liberté.

Au moment de son arrestation, Essad pacha avait dit au représentant de la légation autrichienne : « Je vous prie de présenter à Sa Majesté le roi d'Albanie mes hommages respectueux. Dites-lui que je l'ai toujours servi avec fidélité et honneur, et qu'il a été mal informé par mes ennemis. »

Venant d'un tel homme, ces paroles ne signifient pas grand'chose. On sait qu'une accusation pèse sur lui d'avoir fait assassiner Riza bey, avec qui il partageait le commandement de l'armée turque assiégée à Scutari. Le siège de Scutari parut héroïque jusqu'au moment où l'on découvrit que *l'assiégeant et l'assiégé savaient entre*mêler les combats et les conversations. Quand l'Europe allait contraindre le Monténégro à lever le siège, on apprit tout à coup qu'Essad pacha était parti pour l'Albanie avec 25,000 hommes, afin de s'y faire proclamer roi, jetant ainsi les fondements de l'indépendance albanaise. Il revint ensuite à la soumission vis-à-vis du sultan de Constantinople. Quand il entendit parler des projets de l'Europe de créer une Albanie autonome à la tête de laquelle serait placé un prince européen, il jura aux Arnautes (Albanais mahométans) que seul un mahométan monterait sur le trône. Mais, quand l'Europe eut manifesté sa volonté d'envoyer à Durazzo le prince de Wied, Essad pacha se mit à la tête de la délégation albanaise qui allait *porter au prince Guillaume de* Wied l'hommage de la fidélité de la nation. L'habileté du prince de Wied, qui avait confié à Essad pacha le portefeuille de ministre de la guerre qu'il réclamait, fut sans succès, car Essad pacha se servit de sa charge pour contrecarrer les édits du prince. Il voulait marcher contre les Epirotes, désireux de les massacrer en grand nombre. Le colonel *hollandais* Thompson, commandant la gendarmerie albanaise, s'opposa vivement à cette politique, et l'on ne parlait, à Durazzo, que des dissensions entre le colonel Thompson et le ministre de la guerre Essad.

Le prince de Wied avait toutes les raisons du monde de soupçonner Essad, mais l'étrange douceur de la mesure à laquelle il a consenti à son égard prouve qu'il n'a pas retenu contre lui le grief de trahison. L'opinion italienne, après que l'amiral Trifari s'est mis avec un si grand zèle à la disposition du gouvernement du prince de Wied, se retourne aujourd'hui contre l'Autriche et l'accuse d'avoir préparé les événements de mardi de connivence avec le prince de Wied, afin de favoriser une intervention autrichienne à Durazzo. C'est probablement une injustice.

Les puissances de la Triple Entente sont indignées de l'intervention qui s'est produite à Durazzo et auraient voulu être consultées par le prince de Wied sur les moyens de maintenir l'ordre. Le prince de Wied, qui *connaît les tergiversations des puissances*, est allé au plus pressé en se débarrassant d'Essad. Au lieu de courir le risque d'être pris dans une souricière, il a agi avec résolution ; il faut l'en féliciter.

* * *

Hier jeudi, à la Chambre des *communes anglaise, M. Bonar Law*, leader des unionistes, a dit qu'il n'était pas juste de discuter le Home Rule en troisième lecture sans avoir connaissance des propositions définitives du gouvernement qui apportent des dérogations à ce bill, et il a déposé une motion d'ajournement, laquelle a été repoussée par 236 voix contre 176. Mais, au moment où le président *a appelé la discussion sur le bill du* Home Rule en troisième lecture, le vacarme est devenu tel qu'il a dû lever la séance.

C'est donc l'obstruction qui entre en jeu.

* * *

Un journal de Paris a prétendu que M. Doumergue, chef du ministère français, avait annoncé à M. Poincaré sa résolution de démissionner. Le président de la République l'aurait prié de n'en rien faire.

Divers journaux affirment que cet entretien de M. Doumergue avec M. Poincaré était une invention ; mais ils ne considèrent pas moins l'éventualité du départ prochain du cabinet *Doumergue comme probable. Ils as*surent que les ministres seraient divisés sur des questions importantes qui vont se poser, notamment les questions financières et militaires. Certains ministres voudraient que le gouvernement envisageât les modifi*cations que l'on pourrait apporter à la* loi du service militaire de trois ans ; d'autres tiennent à l'ancienne formule de l'application loyale de la loi de *trois ans.*

* * *

La ville de Cologne vient de s'agrandir par l'incorporation de la ville de Mülheim (au nord-est de Cologne, sur la rive droite du Rhin) et du district de Merheim. La der*nière ratification nécessaire a été* donnée mercredi, 20 mai, par la Chambre des seigneurs de Prusse. C'est une grande satisfaction pour les intéressés. La *Kœlnische Volkszeitung* publie à la fois sept numéros de fête pour célébrer l'accroissement de la métropole rhénane.

Le territoire communal de Cologne est maintenant de 19,680 hectares, le triple de la superficie de Berlin. Mülheim lui apporte 55,500 habitants, et le territoire de Merheim, 24500. Cologne passe à une population de 635,000 âmes et devient la troisième ville de l'empire allemand, se rangeant *immédiatement* après *Berlin* et *Hambourg, dépassant Munich, auquel* le dernier recensement attribue 627,000 âmes.

* * *

Le général Huerta a eu, mercredi, à Mexico, une conférence de trois heures avec le ministre d'Angleterre, sir Lionel Carden, qui, on s'en souvient, s'était montré l'ardent avocat de la cause du président actuel du Mexique, disant que Huerta seul était actuellement capable de gouverner le pays.

On dit que, à la suite de cet entretien, M. Huerta aurait mandé aux délégués mexicains à la conférence de médiation de Niagara-Falls qu'il offrait formellement sa démission si elle était nécessaire à la solution de la crise.

Mais une dépêche de Mexico dément que l'intention de M. Huerta soit telle.

* * *

Le Pérou n'a pas retrouvé son calme par le coup d'Etat du colonel Benavidès, qui s'est fait proclamer président provisoire en intimidant le Congrès. Cent vingt et un sénateurs et *députés, formant le quorum légal*, se sont réunis chez M. Roberto Leguia, libéral, de la même nuance que le président congédié Billinghurst, ont nommé président M. Leguia et ont reçu son serment constitutionnel. Le Pérou a deux présidents, et la guerre civile va recommencer.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Les charges de l'Ordre des Capucins

Nous avons annoncé déjà que le Chapitre général des Capucins, réuni à Rome, avait élu, mardi, son nouveau Général dans la *personne du Père Venance (Venantius)*, de la province de Paris.

Le Père Venance Dodo est né à Lisle-en-Rigault, dans le diocèse de Verdun, dans la Lorraine, le 1er octobre 1862.

Elève de la Faculté de droit de Paris, il y obtint le doctorat et fut inscrit au barreau parisien comme avocat à la Cour d'appel.

Il entra en religion à vingt-huit ans, et il fit au Mans son noviciat. Nommé directeur des études, il fut élu successivement, en 1903 et en 1907, provincial de Paris. Le Chapitre général tenu en 1908 le nomma définiteur et procureur général. C'est cette charge qu'il laisse, en devenant Général.

Il succède dans ces fonctions au P. Pacifique de Segnagno, Italien, né en 1859, qui avait été nommé Général au Chapitre général du 20 mai 1908.

Le P. Joseph-Antoine de Saint-Jean-in-Perniseto (Italien), qui était postulateur des causes des saints de l'Ordre, devient procureur général et définiteur général.

Revêtent encore la charge de définiteur général les RR. PP. Paulin de Palma (de la province romaine) ; *Zeno d'Ulering (de la* province bavaroise) ; Antoine de Tasson (de la province anglaise) ; Clément de Terzorio *(de la province de Gênes)* ; *Ange de Villava* (de la province de Navarre et d'Aragon).

Les élections législatives

EN BELGIQUE

Bruxelles, 21 mai.

Dimanche 24 mai, doivent avoir lieu des élections pour la Chambre des représentants dans quatre de nos provinces sur neuf : la Flandre orientale, le Hainaut, la province de Liége et le Limbourg. D'après notre constitution, en effet, nos députés sont élus pour quatre ans, mais la Chambre est renouvelable par moitié tous les deux ans.

En 1912, à la demande même de nos *adversaires, qui voyaient dans leur coa*lition la plus étroite le gage assuré de leur triomphe, le ministère avait fait prononcer par le roi la dissolution des Chambres, et les deux Chambres tout entières avaient été renouvelées intégralement. Les élections du 2 juin 1912 furent, on se le rappelle sans doute encore, une *immense déception pour nos* adversaires, qui s'étaient déjà partagé les portefeuilles ministériels, et une victoire éclatante pour le parti catholique : de six voix, notre majorité passait à seize, chiffre considérable sous le régime proportionnaliste.

Pendant ces deux dernières législations, sur 186 députés, il y en a eu 101 catholiques contre 43 libéraux et radicaux, 40 socialistes et 2 soi-disant démocrates chrétiens. Cette fois, sont sortants les représentants des quatre provinces précitées, avec 88 sièges, dont 43 étaient occupés par des catholiques et 45 par des membres de l'opposition : 25 socialistes, 19 libéraux et 1 démocrate soi-disant chrétien.

Que faut-il augurer des élections de dimanche ? Consultons d'abord les chiffres et examinons ensuite la situation respective des partis en présence.

Un examen même superficiel des résultats obtenus en 1912 montre à première vue que, sauf bouleversement complet et improbable de l'opinion, le gouvernement catholique ne peut pas *être renversé. Nos adversaires en con*viennent. A mettre les choses au pire, il nous resterait encore 8 voix de majorité. Mais, si nous pouvons perdre des sièges dans les arrondissements de Tongres, de Hasselt, peut-être aussi de Huy-Warenne et de Tournai-Ath, nous avons tout autant de chances d'en gagner dans les arrondissements de Soignies, de Saint-Nicolas, de Verviers, de Termonde et même d'Alost. Les probabilités mathématiques nous font donc espérer le maintien de notre majorité actuelle et rendent possible la conquête d'au moins un siège sur l'opposition.

Les probabilités morales confirment *les probabilités mathématiques. Le Ral*liement, organe du parti radical, qui s'est toujours efforcé de former comme le centre de l'opposition et de maintenir l'entente ou tout au moins la marche parallèle entre les doctrinaires et les socialistes, s'est plaint ouvertement du manque d'élan et de la débandade qui règnent parmi ses amis. Les radicaux sont, il est vrai, toujours et quoi qu'on dise, les grands protagonistes du « cartel », tandis que les doctrinaires n'ont jamais fait que s'y résigner. Or, en 1912, il est incontestable et incontesté que le cartel a rejeté du côté catholique foule de libéraux modérés. C'est pourquoi le cartel a été condamné en 1914. Le libéralisme « comme il faut » espère se refaire ainsi une virginité aux yeux du *corps électoral et rallier à son drapeau* les hésitants. Mais cette politique lui sera plus honorable que profitable, car la rupture du cartel produira naturellement pour nos adversaires une grande augmentation des voix non utilisées dans le partage des sièges.

Aussi bien ne reste-t-il plus comme programme aux libéraux que leur éternel « A bas la calotte ! » et, aux socialistes, que la révolution sociale.

Les catholiques, en effet, ont, spécialement en ces dernières années, sous la conduite de l'honorable baron de Broqueville, l'un des chefs les plus populaires que nous ayons eus depuis longtemps, réalisé, d'une part, les réformes que préconisaient les libéraux : le service militaire général et l'instruction obligatoire ; et, d'autre part, des réformes sociales : habitations à bon marché, crédit des petits commerçants et assurances obligatoires contre la maladie, l'invalidité prématurée et la vieillesse, qui réduisent à rien le programme socialiste.

Sur le parti socialiste pèse la lourde faute de la grève dite générale, déchaînée sur le pays pendant six semaines, au printemps de 1913, et dont les conséquences néfastes font encore tant de *tort à nos grandes industries. Sur le* parti libéral pèsent ses palinodies perpétuelles. Alors qu'il a voté avec la droite la nouvelle loi militaire, il a refusé de voter les nouveaux impôts si nécessaires ; puis il a accusé la majorité d'avoir failli à son programme en adoptant ces deux réformes. Comme si la nouvelle loi militaire n'avait pas fatalement exigé la création d'impôts nouveaux et comme si l'extension de tous les moyens de défense nationale ne s'était pas subitement imposée par suite des circonstances extérieures, indépendantes de notre volonté !

C'est donc avec confiance que le ministère se présente encore une fois devant les électeurs. Ceux-ci savent qu'ils peuvent compter sur le parti catholique pour maintenir l'ordre social, faire triompher une politique sagement progressiste et continuer d'assurer ainsi l'extraordinaire développement de notre prospérité nationale.

† Le R. P. Bonaventure

On nous écrit de Berne :

Les nombreux catholiques bernois qui *ont eu le bonheur d'entendre le P. Bona*venture, le célèbre prédicateur allemand, ont appris avec une douloureuse émotion la nouvelle de sa mort. L'éloquent Dominicain, surnommé le Lacordaire de l'Allemagne, vint à Berne pour la première fois en 1905. Il nous donna alors, dans la salle du Grand Conseil, un cycle de conférences sur la divinité de Jésus-Christ d'après les Evangiles. Rien ne saurait rendre le charme que cette parole chaude et convaincue exerça sur *l'auditoire. Attirées par la réputation de* l'orateur et du savant, de nombreuses notabilités du monde protestant et même libre penseur étaient venues se joindre aux auditeurs catholiques. Et personne ne fut déçu. Ceux qui ne voulaient pas se laisser ébranler par la dialectique puissante du conférencier ne purent s'empêcher néanmoins de subir la fascination de son éloquence à la fois si simple et si colorée. Les conférences de 1905 furent un vrai succès, et la paroisse catholique de Berne en garda un si profond souvenir qu'elle ne cessa de soupirer après *l'heure où le P. Bonaventure nous re*viendrait. Nous eûmes cette nouvelle joie en novembre 1908. Pendant une semaine, le P. Bonaventure donna une série de conférences à l'église de la Trinité. Enfin, nous le revîmes au milieu de nous à l'occasion des fêtes constantiniennes de 1913. Du 20 au 25 octobre, l'illustre conférencier nous entretint des miracles, des preuves historiques, des paroles évangéliques qui démontrent si lumineusement la divinité de Jésus-Christ et l'infaillibilité du magistère de l'Eglise et de la Papauté à travers les âges. Le P. Bonaventure couronna son œuvre apologétique par l'admirable discours qu'il prononça dans la grande salle du Casino, devant quinze cents auditeurs, parmi lesquels environ deux cents protestants appartenant surtout aux classes cultivées. Ce fut la clôture des fêtes constantiniennes.

Le célèbre Dominicain est mort dans la force de l'âge. Il n'avait que 52 ans. Une affection à la gorge l'obligea à se soumettre à plusieurs opérations. C'était *plus que sa complexion délicate ne pou*vait supporter.

Le P. Bonaventure était né le 20 décembre 1862, à Carlsruhe ; il portait dans le monde le nom de Joseph Krotz. Il entra d'abord dans le clergé séculier. Ordonné prêtre en 1888, il exerça le ministère dans diverses paroisses comme vicaire. Il était chapelain à Heidelberg lorsqu'il se décida à entrer dans l'Ordre des Frères Prêcheurs. Il passa ses premières années de noviciat à Düsseldorf et poursuivit ses études à Toulouse, cité remplie des souvenirs de saint Dominique et qui a le privilège de posséder le corps de saint Thomas d'Aquin. Le Père Bonaventure fut ensuite envoyé par ses supérieurs au couvent du Moabit, à Berlin, dont il devint le prieur. Il était en même temps à la tête d'une paroisse de 30,000 âmes. A deux reprises, il fut élu provincial ; mais il ne put se résoudre à accepter cette charge, préférant se vouer tout entier à son œuvre d'apostolat, malgré les fatigues inséparables de la carrière du missionnaire. Ses conférences apologétiques et ses prédications de retraites ont produit de nombreuses conversions et ont contribué grandement à vivifier la pratique de la religion dans l'Allemagne catholique. Il se fit entendre *aussi aux congrès catholiques d'Allema*gne, l'an dernier encore, à Metz. En Suisse, ce sont surtout les villes de Lucerne et de Berne qui ont eu le privilège de s'édifier et de s'instruire à la parole du grand Dominicain.

Etranger

Le tsar en France

On annonce que c'est le 17 octobre que l'empereur de Russie sera reçu à Paris. Son séjour en France durera un temps relativement long.

Au cours de la visite, une grande revue aura lieu au camp de Châlons, qui, par le nombre des troupes qui y prendront part, laissera encore loin derrière *elle les inoubliables manifestations* précédentes.

Trafic de distinctions

Le député socialiste allemand Liebknecht publie, dans le *Vorwærts*, de nouveaux documents sur le commerce des titres honorifiques en Allemagne. Il donne le texte d'une lettre écrite par un publiciste connu, où celui-ci propose à *un médecin de lui faire* procurer le titre de professeur moyennant le versement d'une somme de 52,000 francs.

Nécrologie

M. Paul Guieysse

On annonce de Paris la mort de M. Paul Guieysse, ancien député du Morbihan et ancien ministre des colonies, ingénieur hydrographe de la marine en retraite, ancien répétiteur à l'Ecole polytechnique, directeur adjoint de l'Ecole des hautes études, président de l'institut des actuaires français.

M. Guieysse était né en 1841. C'était, en même temps qu'un ingénieur, un érudit dis*tingué. Ses travaux sur l'Egypte l'avaient* mis au premier rang des égyptologues. On a notamment de lui le *Rituel funéraire égyp*tien (1876) et le *Papyrus funéraire de Soutimès* (1878). Il était entré dans la vie politique en 1890 comme député radical de la première circonscription de Lorient. Il fut ministre des colonies du 4 novembre 1895 au 29 avril 1896, dans le cabinet Léon Bourgeois. Réélu en 1898, en 1902 et 1906, il fut battu au scrutin de ballottage du 17 mai 1910, par M. Nail, maire de Lorient, radical socialiste, réélu le 26 avril dernier.

Confédération

L'initiative des traités

Le Conseil fédéral a examiné le projet de message, présenté par le Département politique, concernant la demande d'initiative des traités internationaux.

Le projet conclut au rejet de la demande.

Les Trois Suisses au Palais fédéral

Le monument de Vibert représentant le serment du Grütli, qui vient d'être érigé dans le grand hall du palais du parlement, est trop grand pour l'espace qui lui était assigné. On étudie les moyens de remédier à cet état de choses.

Chimistes analystes

La vingt-septième assemblée annuelle *de la Société suisse des chimistes ana*lystes aura lieu à Berne, les 4, 5 et 6 juin prochain.

La première séance de la Société aura lieu vendredi 5 juin, à 8 h. du matin, à l'auditoire de chimie organique. Après le rapport annuel du président, M. Evéquoz, chimiste cantonal de Fribourg, et la liquidation des questions administratives, auront lieu les conférences suivantes : MM. V.-J. Baragiola et Ch. Godet, de Wædenswil, « la désacidification du vin par le carbonate de calcium aux points de vue analytique, physico-chimique et hygiénique » ; M. F. Schaffer (Berne), « la teneur du vin en pentoses et méthylpentoses » ; M. H. Kreiss (Bâle), « rapport sur la statistique des vins » ; M. O. Billeter (Neuchâtel), « contribution à la recherche de l'arsenic ».

Après le banquet, qui sera servi à *l'Hôtel de l'Ours*, visite de l'exposition nationale et, le soir, réunion familière.

La seconde séance aura lieu le 6 juin, à Münsingen. Les conférenciers seront M. H. Kreiss (Bâle), qui rappor-

fera sur les propositions concernant les préparations pour le traitement des parquets ; M. V. Mooser (Berne), qui parlera de l'importance des levures au point de vue alimentaire et curatif, et M. Besson (Bâle), qui présentera des communications sur la pratique du laboratoire.

Après un banquet à l'Hôtel du Lion, aura lieu le retour à Berne.

Chemins de fer fédéraux

Les recettes totales de l'exploitation des C. F. F. en avril 1914 ont été de 17,685,000 fr. (17,602,772 fr. 66 en avril de l'an dernier). Les dépenses d'exploitation se sont élevées à 10,290,000 (10,942,292 francs 03 en avril 1913). L'excédent des recettes sur les dépenses est ainsi de 6,695,000 fr.

Le total de l'excédent des recettes sur les dépenses, du 1er janvier au 30 avril, est de 17,991,980 fr. 66, soit 3,347,710 fr. 73 cent. de moins que dans la période correspondante de l'an dernier.

A l'exposition nationale

LA JOURNÉE D'HIER

Le temps superbe qui a marqué la journée d'hier, jeudi, a attiré une foule considérable à l'exposition nationale. Le soir, à 7 heures, on avait enregistré 70,000 entrées. Malgré cet extraordinaire concours, aucun encombrement et aucun incident fâcheux ne se sont produits.

A 5 heures, a été donnée, dans le hall des fêtes, la première représentation du festival de la jeunesse, composé par Steiner sur le texte de G. Luck. Les ballets et les chants des écoliers et écolières ont été très applaudis.

Le ballon captif qui se trouve en dehors de l'enceinte a commencé hier ses ascensions. Il s'est élevé à 200 mètres environ au-dessus de l'exposition.

A 6 heures, l'aviateur Bider, sur son Blériot, a évolué à une hauteur considérable au-dessus du Viererfeld. Les divers orchestres qui jouent dans l'enceinte de l'exposition ont aussi attiré beaucoup de monde. Le village suisse du *Heimatschutz* a été visité par une foule considérable.

Hier encore a été ouvert au public le pavillon de l'horlogerie, de la bijouterie et de l'orfèvrerie, qui renferme des collections de toute beauté.

LE BILLET POUR L'EXPOSITION

Il n'est pas inutile de rappeler que, en demandant, dans toutes les gares suisses, un « billet pour l'exposition », on vous délivre un ticket spécial, double, un côté tenant lieu de billet ordinaire, l'autre donnant accès à l'exposition. On paie le prix de la simple course pour le parcours en chemin de fer, plus 1 fr. 50 pour l'entrée à l'exposition. Mais, pour que ce billet soit valable pour le retour, il faut avoir soin de le faire timbrer à l'exposition même. L'opération se passe dans un petit kiosque visible à tous les regards. Il est prudent de se renseigner tout de suite, en arrivant, et de faire apostiller son billet aussitôt, l'oubli de cette formalité entraînant un dommage sensible.

Publications nouvelles

La Suisse Latine. — Revue suisse de culture générale, paraissant le 15 de chaque mois. — Fragnière frères, éditeurs, Fribourg.

Sommaire du 15 mai : 1. P. Joye : L'essor industriel d'un canton agricole. — 2. J. Favre : Georges Clémenceau, d'après Adolphe Retté. — 3. F. Benoît : Irlande et Angleterre. — 4. E. Beaupin : La Suisse et le génie de Veuillot. III. L'influence de la Suisse sur Louis Veuillot. — 5. Livres et idées.

CANTONS

TESSIN

Pour les économies. — On nous écrit de Lugano :

Lundi dernier, s'est réunie, à Bellinzone, la commission nommée par la droite du Grand Conseil et le comité conservateur, pour l'étude du projet d'économies à réaliser dans l'administration de l'Etat. Cette commission se compose de l'ancien conseiller d'Etat Dr Casella, de MM. les députés François Antoguini, Laurenti et Abbondio, et de M. le professeur Martini. La commission sera unanime pour demander tout d'abord la réduction du fonctionnarisme.

L'idée d'une revision totale de la constitution semble trouver quelque faveur. M.

VALAIS

Décès. — On nous écrit :

Mercredi est décédé, à Sion, à l'âge de 66 ans, après une longue maladie, M. François Amacker, vérificateur des poids et mesures des districts de Sion, Conthey et Hérens depuis l'année 1877. M. Amacker était un homme fort entendu dans sa partie. Il était lui-même fabricant de balances à lait. La Société suisse des vérificateurs de poids et mesures lui avait décerné, il y a quelques années, le diplôme de vétéran.

C'était un bon chrétien et un fonctionnaire scrupuleux, exigeant l'application stricte de la loi.

A l'Ecole d'agriculture d'Ecône. — On nous écrit :

Les examens de clôture, pour les élèves du cours supérieur d'Ecône, ont eu lieu, le 14 mai, en présence d'un nombre inaccoutumé d'auditeurs.

Etaient présents, outre la commission d'examen, M. le conseiller d'Etat Troillet, M. de Cocatrix, préfet du district de Martigny, MM. les membres de la commission de gestion et de la commission de surveillance de l'Ecole.

Le délégué du Département fédéral de l'agriculture et le Rme Prévôt de la Maison du Saint-Bernard s'étaient fait excuser.

Les élèves ont fait, en général, bonne figure. L'impression laissée par les épreuves et par la tenue du domaine d'Ecône a été très satisfaisante.

Au dîner, il y a eu échange de bonnes paroles entre M. le chanoine Borter, directeur de l'Ecole, et M. Troillet, conseiller d'Etat. Ce dernier, en procédant à la proclamation des résultats, a adressé encore aux élèves sortants une allocution pleine d'à-propos qui a montré l'importance que les pouvoirs publics attachent à la bonne marche de notre Institut agricole.

Les élèves suivants ont été diplômés : MM. Jean Bonvin, de Chermignon ; Gabriel Dubosson, de Trois-Torrents ; Augustin Heymoz, de Mollens ; Alfred Sermier, de Sion ; Robert Crettenand, de Saxon ; Alfred Pitteloud, de Chermignon ; Marc Maye, de Chamoson, et Hubert Fellay, de Saxon.

Les élèves qui ont obtenu le certificat d'études sont MM. Adolphe Clivaz, de Saint-Léonard ; Félix Rouiller, de Martigny-Combe ; Fabien Melly, de Grimentz ; Henri Besse, de Martigny-Bourg ; Edouard Bétrisey, de Saint-Léonard ; Hermann Geseaux, de Leytron ; Théodore Kalbermatten, de Saas-Grund, et Charles Coquoz, de Vernayaz.

Les forces motrices de la Borgne. — Mardi, à 4 h. après midi, à Vex, a été percé le tunnel reliant le Val d'Hérens au Val des Dix, de la Luette à Sautérot. Ce tunnel, d'une longueur de 2100 mètres, construit au moyen de marteaux à air comprimé, réunit les eaux de la Borgne à celles de la Dixence, pour constituer les forces motrices dites de la Borgne. Cette galerie fait partie du canal d'amenée qui va de la Luette à Vex, d'où les eaux sont dirigées à l'usine centrale, à Bramois, par la conduite sous pression.

GENÈVE

Le déficit. — Le rapport du Conseil d'Etat sur les comptes de 1913 vient de paraître. Les dépenses de l'Etat de Genève pour le dernier exercice ont été de 13,686,652 fr. 31, les recettes de 13 millions 029,216 fr. 42, d'où un déficit de 657,435 fr. 89.

Le cinéma criminel. — Nous avons signalé l'aveu de ce jeune bandit, Favre-Bulle, qui a avoué, devant la cour criminelle de Genève, avoir été amené au crime par les spectacles cinématographiques. Emu par cet aveu, le jury qui a jugé le jeune criminel a adressé la requête suivante au président du Conseil d'Etat :

« Les soussignés, membres du jury, à l'occasion du procès du nommé Favre-Bulle, demandons instamment aux autorités compétentes de bien vouloir réagir contre les vues immorales présentées au public, dans les cinémas de Genève, et interdire formellement tout ce qui peut avoir une mauvaise influence sur la jeunesse, ayant constaté, de l'aveu de Favre-Bulle au cours des débats, que le crime commis par lui a été suggéré par un des films cinématographiques. »

Genève et Fribourg

Appel aux citoyens fribourgeois amis de Genève

Chers concitoyens, chers Confédérés,

Les 4, 5 et 6 juillet, Genève commémorera par des fêtes grandioses l'un des événements les plus importants de son histoire : son entrée dans la Confédération.

D'excellentes relations existent depuis des siècles entre Genève et Fribourg ; dès 1519, un traité de combourgeoisie, le premier qui fut conclu entre Genève et un canton suisse, unissait les deux républiques. En 1814, des troupes de Fribourg et de Soleure vinrent occuper Genève suisse, par ordre de la Diète ; mais ce n'était pas pour porter le fer et la flamme dans un pays durement éprouvé déjà : c'était pour marquer que les Genevois pouvaient compter, dès ce moment, sur l'appui de leurs Confédérés ; c'était pour sceller à tout jamais le nouveau pacte fédéral. Voilà ce que nous rappellent les festivités qui se préparent.

Fribourgeois, le rôle que jouèrent vos ancêtres en 1519, en 1526, en 1814, vous fait un devoir de contribuer à la réussite de ces fêtes. Vous ne resterez pas indifférents à cette grande manifestation patriotique. On n'évoque pas chez vous l'image de la patrie et de son passé glorieux sans mettre tous les cœurs à l'unisson. Dignes de vos ancêtres, vous tiendrez à joindre vos efforts à ceux du peuple genevois, pour fêter solennellement le centenaire de la réunion de Genève à la Confédération.

Les Sociétés fribourgeoises de Genève : *La Sarine, Le Moléson, l'Association radicale-progressiste, l'Union indépendante*, constituées en comité provisoire, adressent un pressant appel à tous les citoyens fribourgeois et à tous les Confédérés que la question intéresse, et les convoquent à une grande assemblée populaire qui aura lieu demain, samedi 23 mai, à 8 heures et demie du soir, à l'hôtel du Jura, Chantepoulet, 25.

Ordre du jour : constitution d'un comité définitif ; réception de nos compatriotes fribourgeois, le 4 juillet prochain ; organisation d'un banquet populaire, à la salle de la Source, pour le 5 juillet. *Le Comité provisoire.*

Au Grand Conseil valaisan

Sion, le 20 *mai*.

Ce matin, mercredi, le Grand Conseil a adopté le projet de décret fixant les traitements des autorités et fonctionnaires judiciaires. Les traitements étaient devenus insuffisants et ne correspondaient plus au nombre ni à l'importance des affaires. Le Grand Conseil a voté sans hésiter l'augmentation proposée par le Conseil d'Etat.

Les membres du Tribunal cantonal recevront un traitement de 4000 fr. et le président 4500 fr. Les membres qui ne résident pas à Sion recevront, en plus, une indemnité de 300 fr. par an. Le traitement du greffier est fixé à 2800 fr.

Durant les sessions du Tribunal cantonal, les juges devront séjourner à Sion.

Les suppléants sont rétribués par la Caisse d'Etat, à raison de 15 fr. par jour, outre les frais de voyage, cela au compte des juges qu'ils remplacent. Tout casuel est supprimé, à l'exception des frais de voyage.

Les traitements des juges instructeurs sont fixés comme suit :

Pour Conches, Mœrel et Rarogne, 1500 fr. ; pour Brigue et Sierre, 3500 fr. ; pour Viège et Saint-Maurice, 2500 fr. ; pour Loèche, Hérens, Conthey et Entremont, 2200 fr. ; pour Sion, Martigny et Monthey, 4000 fr.

Pour les greffiers, l'augmentation est de 100 à 200 fr.

Sur la proposition de la commission, il a été adopté une disposition nouvelle selon laquelle le suppléant doit être payé par la Caisse d'Etat, en cas de récusation légale d'un juge.

Le décret, prévoyant la rétroactivité à partir du 1er janvier 1914, a été adopté dans son ensemble, et il sera voté en seconde lecture dans la session de novembre.

Ont ensuite été approuvées les modifications apportées au règlement d'exécution de la loi du 30 mai 1895, sur l'organisation des tribunaux.

Il a encore été donné lecture de quatre messages. Le premier concerne la construction d'un chemin muletier de Nax à Blatten (station de Bella). Le deuxième accompagnait le projet de décret concernant l'élargissement et la régularisation du canal Stockalper, travaux devisés à 110,000 fr., avec une subvention fédérale de 40 %. Les deux autres messages se rapportent à la construction d'un chemin de Saas-Grund à Saas-Fée, et à la construction d'une route de Port-Valais à Neuveville. Ces divers objets ont été renvoyés à une commission.

Art domestique suisse

La Société d'Art domestique suisse a été fondée à Genève en 1911, pour la conservation et le développement, dans notre pays, des arts populaires. La Société s'intéresse actuellement à la dentelle, à la broderie, au tissage à la main, à la poterie, à la sculpture et aux arts du bois, à la vannerie. Elle recherche les industries à domicile encore existantes et procure aux artisans des commandes et de nouveaux modèles. Elle a des dépôts de vente dans différentes villes de la Suisse et compte en ouvrir de nouveaux. — L'Art domestique sera heureux de développer toujours davantage son champ d'activité et d'accueillir de nouveaux artisans dans ses différentes sections.

Pour tous renseignements, s'adresser au président, M. G. de Reynold, Vinzel, Vaud, ou au trésorier, M. Paul Naville, quai de l'Ile, Genève. Pour la vente et les commandes des objets qui se trouvent à l'exposition, s'adresser à la Maison Zulauf, Ott et Cie, Marktgasse, 57, Berne, ou au Bazar du village suisse, à l'exposition nationale.

La salle d'exposition, à Berne, est entièrement meublée et décorée par les ouvriers et ouvrières de l'Art domestique : Boiseries, frises sculptées, lit, lavabo, tables, chaises de MM. Auguste Ansermot et Alfred Dupré, de Gruyères, de MM. J. et J. Gachet, de Pringy, et de M. Geinoz, de Neirivue (Fribourg).

Dentelles et filets de couleur de la garniture du lit exécutés par la Société dentellière gruyérienne, fondée par Mme Eugène Balland. Dessins des meubles et dentelles de Mlle Jeanne Ber, de Genève, dessinatrice de la Société dentellière gruyérienne.

Couverture de lit tissée à Ernen (Valais).

Frise brodée, coussins et tapis de l'école de broderie de Chaumont (Neuchâtel), fondée par Mlle Céline Rott.

Tissage à la main vaudois, grison, bernois et fribourgeois, sous la direction de Mme de Reynold.

Poterie de M. Messerli, à Bulle, d'après les dessins de Mme Porto Matthey de l'Etang, de Genève.

Chars à oiseaux, coffret et jouets de Fribourg, Bourguillon et Morlon, sous l'inspiration de Mlle Hélène de Diesbach.

Animaux sculptés du Valais et de l'Oberland bernois.

Dentelles de Steckborn, sous la direction de Mme Charly Clerc.

Vannerie de M. Neuser.

Echos de partout

IL N'ÉTAIT PAS DANS LE TRAIN

Le train qui emmenait le roi de Danemark de Paris à Bruxelles, mardi, venait de partir pour la Belgique lorsque, au bout du quai, accourut un jeune homme qui, les bras levés, s'arrêta, tout à coup, en voyant s'éloigner le dernier wagon.

C'était le valet de chambre du roi Christian qui manquait le train ! Le pauvre garçon était au désespoir. On l'a, par le plus prochain convoi, acheminé vers Bruxelles.

LE ROI ET LE FILM

A propos du roi de Danemark, Christian X, rappelons un fait dont nous avons parlé déjà en son temps.

L'incident s'est passé l'été dernier à Hornbæk, petite station balnéaire danoise.

Une maison allemande de cinématographie avait préparé à cet endroit, pour un film sensationnel, la mise en scène d'un grand naufrage où devaient se débattre une jeune femme, son enfant et sa vieille mère.

Le roi, se promenant sur la plage, aperçut soudain deux malheureuses échevelées, qui semblaient appeler à l'aide et s'élança bravement à leur secours... juste au moment où les deux femmes, que soutenaient à la surface des ceintures de sauvetage habilement dissimulées, étaient recueillies par un jeune acteur, héros du drame cinématographique.

Les traits du roi étaient fixés sur près de cinquante mètres de film ; mais le souverain, quelque peu vexé, exprima le désir qu'il fût détruit, et la dernière partie du drame dut être rejouée sans son concours.

MOT DE LA FIN

Il s'agit d'une disparition mystérieuse. Un gendarme fait son enquête au village. Il interroge un ami du disparu.

— Voyons... Vous qui le connaissiez bien, donnez-nous son signalement.

— Il est facile à reconnaître : il avait le plus sale caractère du pays.

TRIBUNAUX

Le président Bidault de l'Isle

La Cour de cassation de Paris, constituée en conseil supérieur de la magistrature, après avoir entendu à huis clos le conseiller Maillet dans son rapport sur le cas de M. Bidault de l'Isle qui lui est déféré d'ordre du garde des sceaux à l'occasion du renvoi que, en sa qualité de président de la Chambre des appels correctionnels, il a accordé dans l'affaire Rochette, a décidé d'entendre ce magistrat. C'est le 11 juin prochain que, assisté de Me Mornard, président du conseil de l'ordre des avocats à la Cour de cassation, le président Bidault de l'Isle sera, toujours à huis-clos, invité à fournir ses explications personnelles.

AÉROSTATION

Un dirigeable allemand en Suisse

Hier matin, jeudi, vers 9 h., un dirigeable du type *Zeppelin* a été aperçu, de Zurzach (Argovie), dans la direction de Bâle.

AVIATION

La traversée de l'Atlantique

Le Standard annonce que l'aviateur Gustave Hamel fera la traversée de l'océan Atlantique cet été, sur un monoplan. Il partira de Terre-Neuve. Il calcule que son voyage jusqu'à Galway, en Irlande, soit 2500 kilomètres, durera environ 20 heures. Son monoplan, que l'on construit actuellement, aura une vitesse de 130 kilomètres à l'heure et il pourra rester 25 heures dans les airs, si cela est nécessaire. Un officier d'une des plus grandes lignes de navigation transatlantique accompagnera Hamel, qui, ainsi piloté, suivra la route de la navigation transatlantique. L'appareil ne sera pas un hydravion, mais, s'il lui fallait descendre, les ailes immenses dont il sera muni lui permettraient de flotter assez longtemps pour qu'on puisse opérer son sauvetage.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Bandes chinoises à Paris. — Depuis quelques semaines, une colonie de deux cents ou trois cents Chinoises, provenant de la classe la plus misérable de la « République jaune », s'est installée, à Paris, dans le quatrième arrondissement. On peut les voir à toutes les heures de la journée, le long de la caserne de la Cité, sur les marches des rues Bourg-Tibourg et François-Miron, ou à la sortie des stations du Métro. Elles sont vêtues de loques qui peuvent tout aussi bien être un veston européen qu'une blouse annamite, et portent de larges pantalons aux couleurs délavées par les pluies.

Sur leur crâne un petit bonnet noir dissimule leur chignon, et à leurs pieds des brodequins en *sabot de cheval* permettent seuls de constater qu'elles appartiennent au sexe féminin.

Elles mendient, en prononçant : « Deux sous ! Deux sous ! »

Lorsque les passants se sont éloignés, « elles » vont s'accroupir sur les marches ou sur le rebord du trottoir. Elles ne semblent pas en effet, savoir s'asseoir. Au lieu de se reposer carrément, à l'européenne, elles ressent les jambes en tailleur ou ramènent sous le siège une jambe qu'elles posent à plat sur le bord, l'autre pendant à terre. Quand elles ont soif ou faim, elles vont à la fontaine Wallace et boivent dans leurs mains en grignotant une croûte de pain.

D'où viennent ces malheureuses ? Quelles circonstances les ont amenées à quitter leur lointaine patrie ? Ce n'est certes pas à elles qu'il faut essayer de le demander, puisque aucune d'elles ne connaît d'autres mots français que : « Deux sous ! Deux sous ! »

Il y a quelques mois, des petits Chinois, vêtus comme les mendiants parisiens, leur avaient sans doute frayé la route en vendant, aux terrasses des cafés, des vases grossièrement taillés dans une pierre polychrome. Plus tard, d'autres gamins, pour qui c'était un jeu de jongler avec des couteaux acérés en modulant une morne mélopée, suivirent leurs traces. Voici maintenant les femmes qui émigrent à leur tour et qui viennent étaler leur douloureuse misère et leurs pieds estropiés dans les rues de Paris !

M. Deslandres, conseiller municipal, demande très instamment au préfet de police quelles sont les garanties qu'il va donner contre cette importation de pauvres créatures que l'on vient jeter sur le pavé de Paris depuis quelques semaines.

Un Stradivarius comme pourboire. — Dans une ville de Hongrie, un étranger très élégamment mis arrivait l'autre jour et prenait comme guide un habitant pour se faire conduire à la frontière.

Ayant passé la ligne de démarcation qui sépare l'Autriche de la Hongrie, il congédia son guide, lui remit un violon qu'il tenait caché sous le manteau et dit : « Je n'ai guère d'argent ; prenez ceci pour vous payer de votre peine. »

L'étrange cadeau éveilla les soupçons du guide qui, arrivé à la prochaine station de gendarmerie, raconta son aventure. On examina le violon et l'on constata que c'était un Stradivarius de 1716. Le précieux instrument a été déposé au greffe du tribunal. Le mystérieux donateur est, croit-on, un de ces bandits qui récemment ont dévalisé un banquier à Berlin, et qui entre autres objets pré-

---

2 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

Le sang nouveau

Par André LICHTENBERGER

Aujourd'hui les choses sont rentrées dans leur cours normal. Chacun d'eux a repris sa place, du côté opposé de la barricade. Nous aussi. Mais oui : lorsque tout nous sépare, naissance, milieu, intérêts, espérances, comment nous aveuglerions-nous nous-mêmes ? Est-ce que Geoffroy Dailliot recevrait à sa table Baptistin Larruty, l'organisateur de la dernière grève ? Est-ce que Mme Dailliot accueillerait dans son salon la fille à peine baptisée d'un ouvrier aux mains noueuses ? Moi-même pourrais-je, sans une trahison envers ma classe, fréquenter familièrement un de ses exploiteurs ? En vérité, Max, vous déraisonnez...

Peu à peu l'accent de la jeune fille s'était animé d'une violence froide. Brusquement elle se tut. Il y eut un silence. Puis la voix du jeune homme s'éleva :

— Je crois rêver. Est-ce bien vous qui vous arrêtez à des distinctions de caste ou aux divisions que la manie politique crée dans cette malheureuse petite ville ? Je vous jure bien que pour ma part — il eut une grimace expressive du dégoût — je les méprise du plus profond de mon âme, et je n'admettrais pas qu'elles pussent une seconde peser sur mes actes, surtout si c'était pour décevoir une vieille amitié.

Il ajouta avec une inflexion plus douce :

— J'ai peine à croire, Claire, que vous pensiez autrement que moi.

Les prunelles sombres resplendirent.

— En effet, Max, je pense là-dessus comme vous, et je vous remercie de n'en pas douter. Mais sommes-nous libres ? Ne sommes-nous pas prisonniers de toute l'armature qui nous enserre ? Les enfants que nous étions ont pu un instant se glisser entre les barreaux des grilles qui isolent les Français les uns des autres. Maintenant ils ont grandi et se meurtriraient en vain à tenter de leur échapper.

Alors, Max, est-ce qu'il ne vaut pas mieux, avec regret sans doute, mais résolument, mettre entre nous tout de suite la distance que la vie se serait chargée peut-être plus durement de rétablir ? Cela ne nous empêchera pas, chaque fois que nous nous rencontrerons, d'échanger sans arrière-pensée une étreinte cordiale.

D'un geste volontaire, ses yeux plantés tout droit dans ceux du jeune homme, l'amazone lui tendit la main. Il secoua la tête. Elle sourit :

— Vous n'allez pas me repousser ? Au fond vous aviez raison. Il nous fallait cette petite explication. Et je suis ravie de n'avoir pas ce matin vérifié mon pneu. Comme cela, il ne restera aucun malentendu entre nous, et je pourrai quitter Bayac sans rien qui ressemble à un remords d'amitié.

Le jeune homme eut un haut-le-corps :

— Quitter Bayac ? Que voulez-vous dire ?

— J'ai demandé un poste d'institutrice d'école normale. Peut-être serai-je nommée à Pâques. Peut-être avant. Mon père a, vous le savez, — il y eut de l'ironie dans l'accent de la jeune fille, — mon père a des relations politiques...

Abasourdi, le grand garçon balbutiait :

— Mais, Claire, ce n'est pas possible. L'année dernière encore, juste avant les vacances, le seule fois que j'ai pu causer avec vous, à la vente de la Croix-Rouge, vous ne songiez pas à entrer dans l'enseignement. Votre existence auprès de votre père, vos travaux personnels (vous comptiez écrire pour des revues) vous suffisaient, me disiez-vous...

D'une voix durcie, la jeune fille riposta :

— J'ai changé.

Puis, avec précipitation :

— Mon père peut se passer de moi... Il n'est pas éternel. J'ai à songer à mon avenir. Il faut vivre. Faire de la copie mal payée pour des revues, ce n'est pas une carrière. Et tout le monde n'a pas devant soi une route tracée comme le fils de M. Geoffroy Dailliot.

Le jeune homme articula avec amertume :

— Jolie route. On y étouffe.

Claire Larruty releva la tête :

— Vous êtes homme. Vous êtes riche. Et vous éprouvez qu'on étouffe ici ! Souffrez donc que je m'évade et refasse ma vie...

— Refaire votre vie ! Quelle ironie ! Alors c'est dans une tâche d'institutrice, loin de votre père, loin de votre pays, loin de vos amis qui pourtant ne vous sont pas tout à fait indifférents, que vous pensez trouver le bonheur ?

— Qui vous parle de bonheur ? L'indépendance, l'affranchissement de quelques mesquineries. L'oubli.

— L'oubli de quoi ?

Sur la route une carriole passait attelée d'un cheval maigre. A la hauteur des jeunes gens, l'homme dardait un regard en dessous, touchait son béret.

— Dans cinq minutes, à l'estaminet, oh ! sans mauvaise intention, pour rire, Jean-Pierre Tauzin racontera l'histoire : « Vous ne savez pas ? Le fils Dailliot et la fille Larruty, qui fait tant la fière, se donnent des rendez-vous à bicyclette. » Voilà-t-il pas de quoi s'étonner ! Peut-être un mot arrivera à l'oreille de mon père. Mon père m'aime et je l'aime. Mais il a le sentiment de l'honneur, et son langage n'est pas aristocratique. Comprenez-vous que quelquefois je souhaite être seule ?

— Vous ne le serez jamais. Toutes nos petites villes se ressemblent. Ainsi en va-t-il sur tout le territoire de la belle France.

La jeune fille eut un soupir :

— Peut-être. Pauvre France !

Elle reprit, les sourcils froncés :

— Au moins aurai-je une tâche devant moi. Des enfants à former et à instruire. J'essayerai de leur apprendre un peu de bonté, un peu de vérité. Le reste du temps, je serai à moi.

— La solitude a donc pour vous tant d'attraits ?

L'amazone se redressa :

— Une fille élevée comme moi n'est-elle pas seule partout ? Mon éducation ne me sépare-t-elle pas de mon milieu autant que ma naissance du vôtre ? Mieux vaut être seule au désert que dans la foule.

— Et vous ne regretterez rien ?

— Si, beaucoup de choses. Des gens aussi. Mon père, qui vieillit. Notre ciel. La mer. Tout ce pays dont le charme est apaisant. J'aurais souhaité y vivre. Mais puisque je ne peux pas...

— Moi, Claire, vous ne me regretterez pas ?

Un sourire gauche crispait la lèvre du jeune homme. Claire Larruty dit avec simplicité :

— Si, Max, je vous regretterai. Et je penserai souvent aux années où nous fûmes si bons camarades, à nos parties de tennis et de bicyclette, à nos grandes discussions et même à notre rencontre d'aujourd'hui. Ces souvenirs illumineront ma cellule un peu sombre.

— Merci, Claire.

Après une pause, le jeune homme reprit :

— Eh bien ! quand vous serez fonctionnaire, j'irai vous rendre visite, et nous philosopherons tous deux, loin des yeux indiscrets et des curiosités médisantes.

— Ah ! non !

Et comme, à cette exclamation jaillie avec une vivacité soudaine, le jeune homme l'envisageait d'un air ahuri, Claire Larruty ajoutait, ponctuant ses paroles d'un rire qui sonnait faux :

— Je vous défends bien de venir compromettre en ma personne l'enseignement laïque et obligatoire.

Elle boutonnait ses gants, avait un geste vers sa bicyclette étendue sur le talus. Max l'arrêta. Une hésitation troublait son visage musclé. Enfin il articula :

— Ecoutez, Claire, vous me pardonnerez si je vous blesse en quelque chose. Un jour, à la suite de je ne sais plus quelle querelle futile, nous nous sommes fait le serment, les larmes aux yeux, de nous dire toujours la vérité. Me l'avez-vous dite tout entière ?... Ce besoin de fuite est bien soudain, bien inattendu ce respect de tant de préjugés. Cela ne vous ressemble pas de sacrifier une vieille amitié à un scrupule de classe ou à un souci de qu'en dira-t-on. Regardez-moi. Pour quitter Bayac, pouvez-vous me jurer que vous n'avez pas d'autres raisons, ou, peut-être, je ne sais comment, je serais mêlé ?

(A suivre.)

cieux lui ont enlevé un violon du célèbre luthier.

Les domestiques chinois. — La cour d'assises de Vancouver (Canada) a condamné à mort un domestique chinois qui, au mois d'avril dernier, avait assassiné avec une chaise la femme de son maître, puis brûlé le corps après l'avoir coupé en morceaux.

L'assassin avait commis son crime pour punir sa patronne de l'avoir grondé.

Un cyclone dévaste une ville. — On télégraphie d'El Paso (Texas) que, au cours d'un cyclone, seize personnes ont été tuées.

La petite ville américaine de Musquiz (?) et ses environs ont été dévastés.

Des milliers de bestiaux ont été tués et il y a pour un million de dollars de dégâts.

Incendie de forêts. — Un incendie de forêts sévit dans la province japonaise de Kitami, s'étendant sur environ 100,000 hectares. Un vent violent contrarie fortement les efforts de la population qui lutte contre le sinistre. Treize personnes ont été brûlées. Les dégâts matériels sont des plus élevés.

Un drame en wagon. — Une dépêche d'Arezzo au *Giornale d'Italia* dit que, au moment de l'arrivée du train express venant de Florence et allant à Pérouse, on a découvert, dans un compartiment de deuxième classe, une dame âgée de soixante ans, mortellement blessée d'un coup de revolver à la tête. Les documents trouvés sur elle indiqueraient qu'il s'agit de mistress Flavell, Américaine. On a essayé d'interroger cette dame, qui n'a pu répondre que par monosyllabes. Il paraîtrait qu'elle a été blessée par un jeune homme qui entra dans le même compartiment où la dame voyageait seule et l'aurait volée. Cependant, on a retrouvé sur elle une somme de 260 livres sterling et des billets de banque américains et italiens. L'état de mistress Flavell est désespéré.

Mgr Béguinot sauvé des eaux. — Mgr Béguinot, évêque de Nîmes, en tournée pastorale, ayant été pris dans une tourmente épouvantable qui a sévi dans l'après-midi de mardi, fut bloqué par les eaux. Parti d'Aramon, à 2 heures et demie, en automobile, Mgr Béguinot devait arriver à Montfrin à 3 heures, pour la cérémonie de la confirmation.

C'est à cette même heure que l'orage, se déchaînant dans toute son intensité, surprit l'automobile de l'évêque sur la route d'Aramon. Voulant abréger le trajet qui le séparait encore de cette ville, le chauffeur de l'évêque s'engagea dans un chemin de raccourci, où il ne tarda pas à s'enliser dans le terrain argileux et peu consistant. C'était la panne en plein champ, loin de toute habitation, sous une véritable trombe d'eau qui transforma en lac le terrain où l'automobile était échouée.

Mgr Béguinot et son secrétaire particulier, *l'abbé Jourdan, le valet et le chauffeur*, durent ainsi, deux heures durant, subir la fureur des éléments déchaînés. Tous supportèrent patiemment cette épreuve, et l'évêque lui-même, toujours vaillant, bien qu'il soit âgé de 78 ans, donna à sa suite l'exemple de la résignation.

L'*orage* passé, on fit appel à quelqu'un, qui *envoya* de tout suite son cocher et sa voiture *secourir* Mgr Béguinot, dont la situation devenait périlleuse, l'eau inondant l'automobile. Au prix de mille difficultés, et après un transbordement périlleux dans l'eau et la boue, Mgr l'évêque et sa suite purent, à 7 heures du soir, regagner la ville épiscopale de Nîmes.

Explosion sur un torpilleur français. — Un radiotélégramme de l'amiral français Boué de Lapeyrière annonce que le commandant du contre-torpilleur *Renaudin* signale qu'un accident est arrivé à bord par suite de l'explosion d'une chaudière. Deux officiers et trois hommes ont été grièvement brûlés; trois d'entre eux ont presque immédiatement succombé à leurs blessures. Le *Renaudin* a immédiatement rallié Bizerte (Tunisie).

Dans les montagnes du Tyrol. — Le fils du joaillier Diesel, de Düsseldorf (Prusse rhénane), qui était parti il y a deux semaines pour une excursion dans les montagnes du Tyrol, a été victime d'un accident. Son cadavre a été retrouvé mercredi.

SUISSE

Une rafle. — Une douzaine d'individus de nationalité française, hommes et femmes, ont été arrêtés à Lausanne. Ces personnages feraient partie d'une bande internationale de malfaiteurs, dont deux membres ont cambriolé un appartement à Berne, dimanche dernier, et à moitié assommé le locataire. La même bande est soupçonnée d'avoir commis récemment des vols de bijoux à Neuchâtel.

Le crime de Krummbach. — Malgré les efforts de la police de Lucerne, aidée des pompiers de divers villages, qui ont fouillé les forêts, on n'a pas réussi à découvrir le meurtrier de la jeune Elise Furrer, assassinée dans un bois voisin de Krummbach. On croit qu'il aura franchi la frontière du canton d'Argovie et qu'il se sera enfui jusque dans les grandes forêts de Rickenbach. Nulle part on ne l'a aperçu pendant le jour; mais, la nuit, il se glisse dans les étables pour se procurer du lait.

Le Conseil d'Etat de Lucerne promet une prime de 1000 fr. à qui fera arrêter l'assassin.

LES SPORTS

Football

Dans le championnat international joué hier, à Berne, entre le champion belge Daring-Club de Bruxelles et de F.-C. Young-Boys de Berne, champion de la Suisse centrale, les Belges l'ont emporté par 3 à 1. A la première mi-temps, le sort s'était prononcé par 1 à 0 en faveur de Young-Boys, qui a dû remplacer deux équipiers, à la suite d'accidents.

— A La Chaux-de-Fonds, dans le match pour le challenge franco-suisse, le F.-C. de Bienne a battu Etoile de La Chaux-de-Fonds, par 3 à 0.

— A Saint-Gall, dans le match entre les professionnels anglais du Tottenham-Hotspurs de Londres et le F.-C. Saint-Gall, les Anglais ont été vainqueurs par 3 à 0.

FRIBOURG

Nos pèlerins à Einsiedeln

Le pèlerinage fribourgeois à Notre-Dame des Ermites, parti mercredi matin de Fribourg, est arrivé dans d'excellentes conditions à Einsiedeln. Il compte neuf cents participants. L'accueil réservé à nos compatriotes par les religieux Bénédictins a été des plus cordiaux.

La fête de l'Ascension a été célébrée avec une solennité inaccoutumée.

Fête cantonale des musiques fribourgeoises

La deuxième fête cantonale des musiques fribourgeoises aura lieu cette année, comme nous l'avons annoncé déjà, dimanche 24 mai, à Estavayer. Parmi les treize fanfares qui prendront part au concours se trouvent la Landwehr et l'Union instrumentale de Fribourg, le Corps de musique de Bulle et la Société de musique de Guin.

Pour *l'après-midi, la partie principale* de la fête sera le grand concert donné à 2 heures, au Casino, au cours duquel chaque société jouera un morceau de choix. Après le concert, aura lieu, à 4 h. et demie, le cortège dans les rues toutes pavoisées de la cité et l'exécution des deux morceaux d'ensemble. Pour la soirée, la société organisatrice a préparé un grand festival-nautique avec le concours de la Société de chant de la ville. Des scènes tirées du *Vieux Stavayer*, du docteur Louis Thurler, revivront sur les flots du lac de Neuchâtel. Les chœurs des Helvètes et des lacustres, de M. Jules Marmier, retentiront au milieu d'un embrasement de la rade et de l'illumination de la ville. Des barques ornées de lampions multicolores et montées par des groupes historiques sillonneront les environs du port.

Pour permettre aux riverains de participer à cette belle fête, la Compagnie de navigation a prévu des courses spéciales.

Les Chemins de fer fédéraux ont aussi prévu pour ce jour un train spécial, le matin, partant de Fribourg à 9 h. 03 pour arriver à Estavayer à 10 h. 01. (A Payerne 9 h. 46.)

Pour le soir, le train qui part d'Estavayer à 11 h. 38 continue jusqu'à Fribourg, où il arrivera à 12 h. 46.

Voici, d'ailleurs, le programme complet de la journée :

5 h. Diane. — 7 h. 40. Arrivée des sociétés. — 10 h. 01. Arrivée du train spécial. — 10 h. ¼. Réception officielle. — 10 h. 45. Répétition des morceaux d'ensemble. — 11 h. ½. Messe. — 12 h. ¼. Banquet des sociétés à l'hôtel *du Cerf*. — 2 h. *Grand concert au casino*. — 4 h. ½. Cortège. — 5 h. Morceaux d'ensemble, sur la Place de la Bafiaz. — 5 h. ½. Collation et distribution des couronnes. — 8 h. ½. Festival nautique. — 9 h. ½. Illumination. — 10 h. Retour en ville et cortège aux flambeaux.

L'avenue de la gare de Fribourg

Cette semaine a commencé le pavage de l'avenue de la gare. L'Edilité communale a prévu, pour cette année, le pavage de la moitié de la largeur de la rue, côté est. Le travail sera fait en un mois, si le temps le permet.

Le pavage de l'autre moitié de l'avenue, ainsi que celui de la place de la gare, sont réservés pour le prochain exercice budgétaire.

Récompenses au courage

La commission administrative de la Fondation Carnegie a accordé les récompenses suivantes :

A M. Amédée Kœstinger, au Moulin-Neuf, près Posieux, un diplôme et une médaille de bronze, pour le sauvetage d'un enfant qui était tombé dans la Glâne le 4 mars 1912;

A M. Henri Ballaman, fils de Jules, âgé de 13 ans, à Fribourg, un diplôme et un carnet d'épargne au montant de 50 fr., pour avoir sauvé d'une mort certaine un petit camarade, qui était tombé dans la Sarine, aux Rames, le 25 juin passé;

A M. Joseph Savary, tailleur de pierre, *précédemment à Rossens*, un diplôme et une médaille d'argent, pour avoir retiré des eaux de la Sarine où il allait se noyer, le 28 juillet 1913, un ouvrier occupé avec lui au flottage des bois;

A M. Benoît Chassot, menuisier, à Treyvaux, un diplôme et une somme de 300 fr., pour avoir fait preuve de courage et de dévouement lors du commencement d'incendie qui avait éclaté chez lui le 2 août 1913. On se rappelle les faits : Une jeune fille, qui avait imprudemment manipulé de l'esprit-de-vin, *s'était vue en un instant entourée de* flammes. M. Chassot se précipita à son secours. Il se brûla grièvement aux mains et à un bras, ce qui lui occasionna une assez longue incapacité de travail.

Gymnastique. — La *Freiburgia*, de notre ville, conformément au programme qu'elle s'est tracé, a fixé à dimanche, 24 mai, son concours de classement pour membres actifs et pupilles.

Les concours commenceront à 8 h. du matin, à la halle des Grand'Places.

L'ordre de travail a été composé de telle manière qu'il permet à tous les concurrents d'assister au service divin.

Grâce au dévouement de quelques membres de la sous-section des dames, un joli pavillon de prix a été installé pour récompenser le travail des gymnastes, adultes et pupilles.

La distribution des prix aura lieu à 11 h., dans la salle du premier étage du Café des Grand'Places.

Les membres honoraires, passifs et libres de la *Freiburgia* sont cordialement invités à vouloir bien, par leur présence à la manifestation de dimanche, encourager nos jeunes gymnastes.

L'après-midi, la section en corps fera une sortie à Marly.

Départ à 2 h., du local.

Les cerises. — La récolte des cerises s'annonce fort belle dans certaines parties du pays. On a rarement vu les cerisiers aussi chargés.

Chemins de fer électriques de la Gruyère. — Les recettes des C. E. G. continuent leur réjouissante ascension. Elles se sont élevées, en avril dernier, à 51,961 fr. (43,581 fr. 38 en avril 1913). Pour les quatre premiers mois de 1914, le total des recettes est de 187,940 fr. 58; il était de 159,816 fr. 98 pour la période correspondante de l'an dernier. La plus-value pour 1914 est ainsi de 28,129 fr. 60.

Arrestation d'un cambrioleur. — Mercredi soir, vers 10 h., Mlle Sieber, demeurant à la rue de Romont, rentrait d'une répétition de chant. Après avoir passé le seuil de la maison, elle aperçut un inconnu, qui venait de fracturer la porte d'une chambre. Sans perdre sa présence d'esprit, Mlle S. ressortit, ferma le cambrioleur dans la maison et courut appeler les gendarmes. Ceux-ci n'eurent qu'à cueillir le filou : un jeune homme de 26 ans, et à le conduire au poste.

Le lendemain, à la Préfecture, le cambrioleur déclara d'abord s'appeler Henri R. et être originaire de Lausanne. Mais pressé de questions, il finit par indiquer son véritable état civil. Il s'appelle, en réalité, Alfred Touchet, et est originaire de Liddes (Valais).

Ce n'est pas un inconnu pour notre police. Il avait été arrêté l'année dernière, au mois de janvier, pour avoir cambriolé le bureau de la Station laitière de Pérolles, et condamné à trois mois de détention à la maison de correction.

SOCIÉTÉS

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Vendredi, à 8 ¼ h., répétition pour soprano.

Société de chant de la ville. — Ce soir lundi, à 8 ¼ h., Hôtel du Faucon, répétition pour prochain concert.

Männerchor. — Heute abend 8 ½ Uhr, Uebung.

Société de gymnastique des hommes. — La prochaine course aura lieu les 27 et 28 juin. But : Dent de Jaman et Rochers de Naye. Départ de Fribourg le samedi soir, à 7 h. 03. — Les programmes seront envoyés ultérieurement.

Ce soir lundi, leçon à la halle.

MEMENTO

Nous rappelons que la neuvaine de la Pentecôte sera prêchée dès demain samedi 23 mai au dimanche 31, dans la chapelle de la villa Miséricorde, par le R. P. Montagne, O. P. Chaque jour de la neuvaine, à 4 ½ h., sermon suivi de la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissance

20 mai. — Brügger, Simon, fils d'Emile, cocher, de Plasselb et Planfayon, et de Louise, née Bielmann, Stalden, 17.

Décès

20 mai. — Perrin, Violette, fille de Robert et de Louise née Kormann, de Corcelles (Vaud), 10 jours, Monséjour, 7.

Promesses de mariage

20 mai. — Aebischer, Joseph, magasinier, de Guin, né le 13 juin 1890, avec Fragnière, Charlotte, repasseuse, de Fribourg, née le 13 juin 1892.

Monti, Louis, de Ausola (Italie), employé à Genève, né le 31 août 1891, avec Bovard, Pauline, de Fribourg, journalière à Genève, née à Fribourg le 4 mai 1894.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technicum de Fribourg

Du 22 mai

BAROMÈTRE

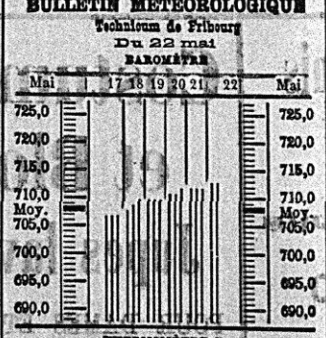

THERMOMÈTRE C.

Mai	17	18	19	20	21	22	Mai
8 h. m.	7	10	10	13	16	14	8 h. m.
1 h. s.	14	13	14	10	19	21	1 h. s.
8 h. s.	13	14	15	19	22		8 h. s.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich, 22 mai, midi.

Beau et chaud; peu nuageux; orageux dans l'ouest.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Les événements de Durazzo

Londres, 22 mai.

Les journaux assurent qu'Essad pacha sera, avec le consentement des autorités italiennes, déporté à Tripoli.

Rome, 22 mai.

Une note officieuse dément la nouvelle publiée par les journaux anglais suivant laquelle Essad pacha serait déporté en Tripolitaine.

Durazzo, 22 mai.

La nuit a été tranquille. La population est calme. A l'occasion de l'anniversaire de la princesse d'Albanie, les navires présents à Durazzo ont hissé le grand pavois.

Rome, 22 mai.

Le *Messaggero* annonce qu'on a saisi, lors de l'arrestation d'Essad pacha, deux lettres dans lesquelles l'ancien ministre donnait l'ordre à une bande d'Albanais de marcher sur Durazzo et donnait des instructions pour l'organisation, à Scutari, d'une rébellion contre le prince.

Paris, 22 mai.

Selon une dépêche de Rome au *Matin*, on assure que le prince de Wied a demandé, au commandant du corps international de Scutari, des troupes pour maintenir l'ordre à Durazzo. L'Italie n'aurait élevé aucune objection contre cette mesure.

Les événements du Mexique

Washington, 22 mai.

Le croiseur *Californian* fait savoir de Mazatlan, par télégraphie sans fil, que, à la prise de Tepian, situé à 30 kilomètres au nord de Guadalajara, *les constitutionnalistes* ont eu quatre cents morts. Ils marchent maintenant, au nombre de 5000, sur Guadalajara. Leur cavalerie coupe les lignes de communication des fédéraux et empêche la circulation des trains entre Manzanilles et Guadalajara.

Le général Angeles annonce que Salillo a été évacué par les fédéraux.

Washington, 22 mai.

Les représentants de la Grande-Bretagne, de la Hollande et des Etats-Unis travaillent de concert pour empêcher que les propriétaires de concessions pétrolifères ne soient dépouillés de leurs propriétés en leur absence. L'ambassadeur britannique apprend que les étrangers peuvent se rendre de nouveau dans les concessions pétrolifères de la région de Tampico et que la sécurité leur est assurée, pourvu qu'ils soient circonspects. Les douanes perçoivent les droits d'exportation comme d'habitude, mais les banques restent fermées. La monnaie fait défaut.

Paris, 22 mai.

On mande de Galveston au *Journal des débats*, en date du 21 mai, à 10 heures du matin, que le cuirassé américain *Connecticut*, ayant reçu un appel de détresse par t. s. f., s'est porté au secours du navire *Atlanta*, qui était échoué à environ cent milles au nord de Tampico. Le *Connecticut* a pu sauver les passagers de l'*Atlanta*, qui est complètement détruit. Ces passagers sont pour la plupart des étrangers qui retournaient aux puits de pétrole de Tampico.

Paris, 22 mai.

Les journaux reproduisent une dépêche de Mexico selon laquelle le général Huerta a démenti que les médiateurs mexicains aient reçu des instructions leur permettant d'offrir sa démission.

Niagara-Falls, 22 mai.

Les médiateurs se sont rencontrés successivement avec les délégués des deux parties. Il n'y a eu qu'une seule entrevue officielle. Il est difficile d'indiquer les résultats déjà acquis. La situation semble s'être améliorée.

Les souverains danois à Bruxelles

Bruxelles, 22 mai.

Après le dîner au château de Laeken, les souverains danois ont assisté, hier jeudi, à une soirée théâtrale et musicale au théâtre récemment restauré. Le corps diplomatique, les ministres, les dignitaires de la cour et les suites royales y assistaient. A l'arrivée et au départ des souverains, les musiciens ont joué l'hymne danois et la *Brabançonne*.

Le Home Rule

Londres, 22 mai.

La Chambre des communes est ajournée à aujourd'hui vendredi. Comme l'ordre du jour fixe à lundi la discussion du Home Rule, le cabinet aura le temps de prendre une décision relativement au bill d'amendement du projet.

Dublin, 22 mai.

La douane a saisi un chargement de baïonnettes destinées aux volontaires de l'Ulster.

Un krach à Liverpool

Londres, 22 mai.

Une importante maison de Liverpool, la maison Crow-Rudolf, a déposé son bilan avec un passif d'environ sept millions de francs.

Les suffragettes anglaises

Londres, 22 mai.

Mercredi soir, les suffragettes ont attaqué plusieurs ministères dans Whitehall; elles ont brisé quelques fenêtres. La police a dispersé les manifestants et a opéré quelques arrestations. En tout 67 suffragistes, dont la plupart sont des femmes, sont détenus. Parmi eux se trouvent Mlle Sylvia Pankhurst et Mme Drummond; celle-ci a été arrêtée sur le seuil de la demeure du ministre Mac Kenna.

Quelques réunions de suffragettes ont eu lieu également hier soir jeudi, dans des salles publiques. Les orateurs ont protesté avec indignation; ils ont dit que les incidents de mercredi pouvaient être comparés aux événements du « Dimanche rouge » de Saint-Pétersbourg; il a été décidé d'adresser une protestation écrite au roi contre les brutalités de la police.

A une heure avancée de la soirée, la police a fait une perquisition dans un appartement d'un quartier de l'ouest de Londres. Les agents ont saisi une quantité énorme de cailloux, des marteaux, des couperets et des documents très importants. *Quatre femmes qui se trouvaient* dans l'appartement ont été arrêtées et une cinquième qui arrivait au moment de la perquisition, portant un panier plein de cailloux couverts de feuilles de laitues a été également arrêtée.

On croit que cette perquisition permettra d'éviter une grande campagne contre les vitrines des magasins du West-End de Londres.

L'accident du « Renaudin »

Ferryville, 22 mai.

Dès que le torpilleur *Renaudin* eut accosté, mercredi à minuit, à Sidi-Abdallah, on a procédé au relèvement des cadavres des quatre matelots qui ont trouvé la mort dans une chaufferie à la suite, croit-on, d'un retour de flamme (Voir *Faits divers*). Les corps, qui sont complètement carbonisés, ont été transportés à l'hôpital.

Explosion d'une goélette

Brest (Finistère), 22 mai.

La goélette *Berthe-Marie*, de Brest, chargée de fûts de pétrole, a sauté, à minuit 10, dans le bassin du Gaz. Un matelot et un mousse ont été sauvés. Le capitaine Henry doit se trouver dans le navire, qui forme un immense brasier. Les pompiers et les soldats ont été alarmés.

Collision dans la Manche

Londres, 22 mai.

Par suite de l'épais brouillard qui régnait hier matin jeudi sur la Manche, une collision se serait produite entre un vapeur et un bateau marchand. Les détails manquent.

Aviation

Moscou, 22 mai.

L'aviateur Oulynsky a fait une chute de 20 mètres de hauteur avec son mécanicien. Le mécanicien a été tué sur le coup. L'aviateur a les deux jambes brisées.

Adduction d'eau

Saint-Pétersbourg, 22 mai.

Le conseil des ministres a approuvé le projet relatif à la construction d'une canalisation destinée à amener les eaux du lac Ladoga pour l'alimentation de Saint-Pétersbourg. Les frais sont évalués à environ 47,590,000 roubles.

Corruption de la Police

Odessa, 22 mai.

Un scandale policier vient d'être révélé à Odessa. Des inspecteurs et sous-inspecteurs de la police prélevaient un tribut annuel atteignant 215,000 roubles sur les maisons de jeu de la ville. Le scandale a été dénoncé par un des officiers attachés au préfet de police.

M. Henri Roujon

Paris, 22 mai.

Le *Petit Journal* dit que M. Henri Roujon, secrétaire perpétuel de l'académie des Beaux-Arts, est dans un état de santé qui inspire les plus vives inquiétudes. Une issue fatale serait imminente.

SUISSE

La caisse d'épargne postale

Berne, 22 mai.

Le Conseil fédéral a approuvé ce matin le message et le projet de loi relatif à la Caisse d'épargne postale.

Ascension de ballon

Romainmôtier, 22 mai.

Le ballon *Gothard*, parti de l'usine à gaz de Schlieren, hier matin, jeudi, à 7 h. ½, a atterri, dans l'après-midi, entre Romainmôtier et Moiry.

Le ballon était monté par quatre personnes, dont une dame.

Accident mortel

Thoune, 22 mai.

Dans l'express de nuit Delle-Brigue, qui quitte Bienne à 11 h. 49, un conducteur, nommé Leuenberger, de Thoune, célibataire, a été victime, la nuit dernière, d'un accident mortel.

Au passage du pont de Busswil (district de Berthoud), il a heurté de la tête la ballustrade du viaduc et a été tué sur le coup.

Calendrier

SAMEDI 23 MAI

Saint Crispin de Viterbe, confesseur

Après quelques études, Crispin ayant été mis en apprentissage chez un de ses oncles qui était cordonnier, celui-ci lui donnait un petit salaire tous les samedis soir. Le dimanche *matin, le pieux enfant courait acheter des* fleurs pour les offrir à la Sainte Vierge et toute la matinée se passait à servir des messes. Il entra plus tard chez les Capucins de Viterbe, il fut célèbre par ses miracles. Frère quêteur, il se faisait appeler, par humilité, « l'âne des Capucins ».

Publications nouvelles

Flore complète, en couleurs, de France, Suisse et Belgique, par Gaston Bonnier, professeur de botanique à la Sorbonne, fascicule 26, à 2 fr. 90. — Delachaux et Niestlé, S. A., *éditeurs*, Neuchâtel.

Goethe était un génie universel. On sait qu'il s'occupait d'art et de science, en particulier de physique et de botanique. C'est dans son ouvrage sur les « Métamorphoses » qu'il cite un certain nombre de plantes de la famille des Papilionacées comme présentant ce qu'il appelait un balancement organique. En effet, chez ces plantes curieuses, notamment dans les genres Lathyrus et Vicia, une partie de la feuille est transformée en vrille pour permettre à la plante de grimper en s'accrochant aux autres plantes.

Parfois toute la feuille est une vrille sauf à sa base où les deux stipules sont alors très développées et remplacent la feuille dans ses fonctions : d'autres fois le limbe de la feuille avorte tout entier, c'est alors le pétiole (la queue de la feuille, comme on dit vulgairement) qui s'aplatit et fait fonction de limbe. Ces espèces et d'autres plantes voisines des mêmes genres, à l'aspect varié et décoratif, sont représentées dans le fascicule 26 qui vient de paraître, de la *Flore complète* (illustrée en couleurs) de France, Suisse et Belgique, par M. Gaston Bonnier, professeur de botanique à la Sorbonne, membre de l'Institut.

Le texte qui accompagne ces illustrations renferme, comme à l'ordinaire, les descriptions détaillées des espèces, donnant non seulement leurs caractères botaniques, mais aussi leur aspect, leur mode de végétation et leurs applications diverses, leurs noms vulgaires en français et en diverses langues, etc.

La LIBERTÉ est le moins coûteux des journaux quotidiens de la Suisse française. Les personnes qui s'y abonneront durant le mois de mai ne payeront que 7 francs jusqu'à la fin de l'année.

André ALLAZ, secrétaire de la Rédaction.

AMATEUR
d'antiquités

Monsieur Bernard de Maan Hubel de Bruxelles (Belgique) est descendu au **Grand Hôtel Terminus, à Fribourg** (Suisse), pour acheter toutes sortes d'antiquités à des grands prix, pour l'Amérique.

N.-B. — Se rend à domicile et hors ville.

LA HERNIE

L'Appareil CLAVERIE de Paris
se recommande
par des RAISONS et des PREUVES

C'est par des raisons et des preuves que s'est établie au grand jour et aux yeux de tous l'incontestable supériorité des appareils de A. CLAVERIE de Paris.

Les *Appareils* de A. CLAVERIE d'une application *facile* et *à la portée* de tous assurent et garantissent sans gêne la *contention absolue* de tous les cas de hernies.

Les *Appareils* CLAVERIE, grâce aux perfectionnements récents qui leur ont valu à l'Exposition de Gand 1913 le Grand Prix et la Médaille d'Or, sont imperméables, inaltérables, lavables, d'un emploi parfaitement hygiénique.

Admirablement adaptés au corps, souples, légers, imperméables à la transpiration, imperceptibles sous les vêtements, ils procurent une contention idéale, douce et permanente en même temps qu'un bien-être *immédiat et absolu*.

Aussi est-ce un devoir pour nous de rappeler à tous ceux qui sont atteints de HERNIES, EFFORTS, DESCENTES, etc., de profiter du passage en Suisse de M. A. CLAVERIE qui recevra de 9 h. à 5 h. à :

MOUDON, lundi 25 mai, **Hôtel de la Poste.**

PAYERNE, jeudi 28, **Hôtel de l'Ours.**

CEINTURES VENTRIÈRES perfectionnées CLAVERIE, pour tous les déplacements des organes chez la femme.

B. PÉGAITAZ

dentiste

BULLE

absent

du 20 mai au 1er juin

Cuisinière

On demande, pour un château du canton, une bonne cuisinière avec références.

S'adresser sous H 2571 F, à *Haasenstein & Vogler, à Fribourg.* 2554

ON DEMANDE un valet de chambre

propre, actif et de toute moralité ; entrée à convenir.

S'adresser sous H 2591 F, à *Haasenstein & Vogler, Fribourg.* 2569

Une jeune fille honnête, travailleuse, **trouverait** une bonne **place** dans un hôtel de Lausanne comme

femme de chambre

Ecrire sous chiffres D 12212 L, à Haasenstein & Vogler, Lausanne. 2565

Pension du Chalet

CHARMEY

Ouverture 15 MAI

Bien observer sur chaque morceau la raison sociale indiquée ci-bas.

Refusez les contrefaçons.

Le savon Steinfels blanc et jaune, tout au contraire des poudres de lessive, est un produit loyal, éprouvé, ayant fait ses preuves, d'une pureté sans égale. Il a droit à toute votre confiance.

Appareil photographique KODAK

a été perdu dimanche, à la Sarine, derrière le bois des Morts, à Pérolles.

Récompense à la personne qui le portera à la **l'Asile des vieillards.** H 2573 F 2561

Vente juridique

L'office des poursuites de la Sarine vendra en 2mes mises, samedi 23 mai, à 2 heures de l'après-midi, à son bureau : 305 lots Ville de Fribourg, 2 actions des Tramways, 2 lots Tabacs serbes.

A VENDRE

une maison

située dans le haut de la ville, dans une des rues principales, donnant sur 2 rues, bien située pour le commerce.

S'adresser sous H 2310 F, à *Haasenstein & Vogler, à Fribourg.* 2325

BAINS DE BONN

Station des chemins de fer **Guin,** près Fribourg.

Ouverts du 25 mai au 15 octobre

Beaux ombrages, situation tranquille, sur les bords de la Sarine, à l'abri des vents. Air sans poussière, riche en ozone.

Sources sulfureuses très alcalines-carbonatées, très radioactives.

Analyse faite par les Drs Kowalski et Joye, professeurs à l'Université de Fribourg.

Indications. Cure recommandée dans les catarrhes chroniques des muqueuses (organes de la respiration, de la digestion et des voies urinaires), dans les rhumatismes chroniques, la goutte, l'arthritisme, dans les affections articulaires et glandulaires, dans les maladies de la peau, dans la fièvre sanguine et les hémorroïdes ; l'engorgement du foie, les affections nerveuses ; les maladies des femmes, etc. H 2572 F 2562-957

MISES PUBLIQUES

Jeudi 28 mai, dès 2 heures après midi, dans une salle particulière de la pinte de Ponthaux, Julien Broillet, électricien, à Belfaux, exposera en vente, aux enchères :

1. A Ponthaux, une maison d'habitation avec grange, écurie, jardin, pré, eau et lumière électrique.
2. A Noréaz, en Praz Dran, champ et pré de 2 poses 68 perches.
3. A Léchelles, La Faye à Broillet, bois de 265 perches et pré de 2 poses 102 perches.

Les conditions seront lues avant les mises. H 2405 F 906

Les mises auront lieu par article séparé et en bloc.

Pour l'exposant : **Cuennet,** huissier.

SOUMISSION

Un concours public est ouvert pour l'exécution des travaux de maçonnerie, charpenterie, couverture et ferblanterie concernant l'exhaussement du Conservatoire de musique.

Prendre connaissance des plans, avant-métrés et des conditions du cahier des charges au bureau de **M. Rod. Spielmann,** *architecte,* **avenue de Pérolles, No 16,** qui remettra à chaque intéressé un formulaire de soumission. C'est ce dernier qui devra être remis signé, cacheté et revêtu de la suscription « Soumission pour le Conservatoire de musique » à la Direction des Travaux publics, Chancellerie, 3me étage, No 41, pour le **27 mai 1914,** à 5 heures du soir au plus tard.

On peut soumissionner séparément pour la fourniture des rampes d'escaliers en pierre naturelle ou artificielle.

Fribourg, le 6 mai 1914. H 2579 F 2560

Par ordre : Le département des bâtiments.

Le chef de bureau : **Jungo.**

DOMAINE A VENDRE

Un domaine de 74 poses, situé à Givisiez, bâtiment d'exploitation avec pont, eau en abondance, 41 poses de pré de première qualité attenant à la ferme.

S'adresser, pour les conditions, jusqu'au 1er juillet, à **M. Boccard,** *syndic, propriétaire,* à **Givisiez.** H 2580 F 2563-959

Dr ALOYS FAVEZ

American-dentist

de retour

Ménage de 3 personnes **demande,** pour tout de suite,

CUISINIÈRE

sachant faire bonne cuisine bourgeoise et travaux de ménage.

Femme de chambre, sachant bien coudre et connaissant un peu le service, munie de bons renseignements.

S'adresser sous H 2565 F, à *Haasenstein & Vogler, Fribourg.* 2548

On demande, pour tout de suite, une

JEUNE FILLE

pour aider au ménage et servir au magasin.

S'adresser : **Grande épicerie des Moulins, Vevey.**

JEUNE HOMME

robuste, capable de soigner un cheval et de rendre d'autres services, **est demandé** par une maison de commerce de Fribourg.

S'adresser **par écrit,** sous H 2578 F, à *Haasenstein & Vogler, à Fribourg.* 2559

Papiers peints

pour la tapisserie

Les dernières Nouveautés anglaises, françaises, allemandes, à prix réduits.

Occasion Profitez

Environ 6000 rouleaux provenant d'une faillite, depuis 20 cent. le rouleau.

CHEZ

BOPP, magasin de meubles

rue du Tir, 8, FRIBOURG

Contre la chute des cheveux

Soins du cuir chevelu avec l'eau d'ortie. H 2415 F 2460

Mme Haul-Weber, *coiffeuse, Pérolles, 14.*

ANTIQUITÉS

Etranger en séjour **désire acheter** de très belles tapisseries, meubles français, belle argenterie des XVme et XVIme siècles, porcelaines de Sèvres, Saxe, Chine, etc. On demande si possible photographie. N'achète que les choses extra belles. Pas d'intermédiaires.

Ecrire sous chiffres G 12218 L, à Haasenstein & Vogler, Montreux. 2564

Maison Vve Ant. COMTE, Fribourg

1, rue de Lausanne. — 13, Grand'Rue

Grande Vente-Réclame de MEUBLES

du 20 au 30 mai

LITS FER, sommier toile métallique	depuis	Fr. 17.—
avec matelas crin végétal et laine	»	» 30.—
LITS ANGLAIS noirs, sommier métallique, modèle spécial réservé	»	» 18.—
LITS ANGLAIS noirs, grand choix, très élégants	»	» 25.—
LITS ANGLAIS pour pensions, hôtels et instituts, noirs ou blancs, assortiment varié	»	» 40.—
LITS TOUT CUIVRE, 95×195, très riches	»	» 75.—

Faute de place, à vendre une vingtaine de sommiers neufs, de dimensions spéciales, de **Fr. 10 à 15**

Pour épuiser mon stock de lits Renaissance et Louis XV, je cède le lit en 110×185 avec sommier, matelas, triangle, duvet, traversin et une paire de draps de lit pour **99 fr.**

Pour venir en aide à plusieurs maîtres d'état sans travail et faciliter la vente de leurs marchandises, il est fait **UN RABAIS de** sur tous les meubles en sapin, pendant ces quelques jours. **10 %**

Vente exclusivement au comptant

Excellente occasion

Pour affaires de famille, à **vendre,** en ville, belle maison neuve, grand rapport, situation magnifique, dans un quartier agréable. Conviendrait pour pensionnat. Prix très avantageux.

S'adresser à **Gust. Oberson,** *Pérolles, 71,* **Fribourg.** 2433

Fabr. de Fourneaux

Sursee

Offre les meilleurs POÊLS, POTAGERS A GAZ ET A CHARBON & LESSIVEUSES

Catalogue Gratuit

Succ. Berne Monbijou Str. 8

VINS NATURELS

Tessinois 1913	Fr. 26	les 100 lit. port dû contre remb. Réchant. gratis.
Vin de table ital.	» 34	
Barberato	» 46	
Stradella blanc	» 50	
Chianti extra	» 52	
Valteline	» 65	

Stauffer, frères, Lugano.

TORF-TOURBE

per Fuder (par char), 22 fr., franco Fribourg, gegen bar (au comptant). 4091-1393

J.-E. PFEIFER, Guin

VENTE de montagne

Pour cause de partage, les enfants de Martin Fragnière, à Lessoc, exposeront en vente, en mises publiques, le **lundi 1er juin,** à 2 heures du jour, à l'auberge communale, le pâturage « Le Couchard » de la contenance de 40 poses, dont 4 poses 134 perches de forêt, soit les articles 1, 2, 3 et 4 du cadastre de Lessoc. 2465-926

Pour les exposants : **Marius FRAGNIÈRE.**

A VENDRE d'occasion

un ameublement de salon

moderne, en velours brodé, garni en crin, à l'état de neuf, composé d'un canapé, 6 fauteuils, pour le prix de **380 fr.**

CHEZ

F. BOPP, tapissier

Rue du Tir, 8

FRIBOURG

A louer plusieurs

appartements

de 2-5 pièces, avec tout le confort moderne.

S'adresser à **M. Cimma,** *boulevard de Pérolles.* 2169

Apiculteurs!

CIRE GAUFFRÉE

Voiles à chapeaux.
Gants.
Pinces à cadres.
Racloirs.
Fil de fer étamé.
Eperons p. incruster.
Brosses à abeilles.
Pipes p. apiculteurs.
Couteaux pour désoperculer.
Enfumoirs.
Lampes à fondre.
Boîtes à miel.
Bidons à miel.

PRIX MODIQUES

E. WASSMER

Fribourg

Bel appartement

à louer dans construction neuve, rue de Romont, 4me étage, 7 chambres, chambre de bains installée, confort moderne. Entrée immédiate ou à convenir. 2321

S'adresser à MM. J. Bodevin et H. Hogg-Mons, entrepreneurs, Fribourg.

Pro Hostia Parvuli

par Albert BESSIÈRES, S. J.

Prix : **25 cent.**

En vente à la Librairie catholique, 130, place Saint-Nicolas et à l'Imprimerie St-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

LA MAISON Fœtisch Frères, Vevey

a l'honneur de faire part à sa nombreuse clientèle qu'elle a

transféré définitivement

ses magasins de musique et pianos à la **Rue du Simplon,** angle de la rue du Centre.

A cette occasion, nous commençons aujourd'hui une

GRANDE VENTE

de Musique au rabais

et de pianos et Instruments d'occasion

LOTS DE MUSIQUE à 1, 2, 3 francs la douzaine

PIANOS D'OCCASION à 250, 300, 400, 500 francs et au-dessus.

IIme Fête cantonale de musique ESTAVAYER-LE-LAC

Dimanche 24 mai

A 10 heures. — Arrivée du train spécial. — Cortège. — Réception des Sociétés.
A 2 heures. — Grand concert au Casino.
A 5 heures. — Morceau d'ensemble. — Cortège.

Le soir, grande illumination. — Fête nautique
Chœurs choisis du « Vieux Stavayer »

POUR LES HORAIRES SPÉCIAUX, VOIR LES AFFICHES

WORBEN-LES-BAINS

— Station Lyss —

Sources ferrugineuses et de radium de premier ordre contre **RHUMATISME, ANÉMIE, NEURASTHÉNIE**

Excellents résultats prouvés. — Prix modérés.

Installation confortable. — Prospectus. — Téléphone No 55.

H 3276 Y 2398 **F. TRACHSEL-MARTI.**

CERCUEILS TACHYPHAGES

autorisés par le Conseil fédéral

Grand choix, prêts à livrer

Prix avantageux

Tous les cercueils sont capitonnés. Les qualités de ces cercueils ont été prouvées par des expériences officielles.

Représentant pour Fribourg et environs :

Pierre BRUGGER, magasin de cercueils

Stalden, 7, FRIBOURG

Téléphone 227. H 2314 F 2233

Travaux de la campagne

Vins rouges et blancs

garantis naturels à très bas prix

La maison n'a pas de voyageurs et se contente d'un très petit bénéfice. H 23168 L 2075

Henri VARETTA, fils, VEVEY.

FRIBOURG
rue de Romont, 30
Vis-à-vis du Temple

Grosch & Greiff S. A.

Toute personne du dehors qui nous demandera un choix de marchandises recevra franco, par retour du courrier, un superbe envoi.

Chapeaux garnis et formes

POUR

Dames et Enfants

MIS EN SÉRIE

1.95 3.90

& 5.90

A PROFITER TOUT DE SUITE

Costumes et Blouses

Jupes lavables

POUR DAMES ET ENFANTS

Prix surprenants

Voir toutes ces Occasions

DANS NOS

VITRINES

ET

AU MAGASIN